

ACTUEL ASSOCIATIONS ET AUTRES OSBL

Objectifs

- Maîtriser les fondamentaux du droit comptable des associations
- Maîtriser la réforme 2025 du plan comptable pour les associations
- Utiliser au mieux les outils de la profession

Public visé

- Experts-comptables
- Commissaires aux comptes
- Chefs de mission

Pré-requis

Les participants ont l'expérience de dossiers d'OSBL en qualité d'EC ou de CAC ou de chef de mission

Contenu de la formation

Les fondamentaux du droit comptable des associations (règlement 2018-06 consolidé)

L'importance de l'annexe : enjeu majeur de la réforme du plan comptable

Réforme du PCG (Rèlements ANC 2014-03- 2022-06 2023-03) et impacts sur les comptes 2025

Les actualités juridiques

- Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République
- Loi visant à soutenir l'engagement bénévole et simplifier la vie associative
- Loi du 22 avril 2024 dite loi DDADUE
- Loi partage de la valeur pour les dispositions spécifiques aux associations
- Les bénéficiaires effectifs pour les associations – décret 2024-720 du 5 juillet 2024

La gouvernance dans le secteur associatif

Les spécificités des fonds de dotation

Les spécificités des associations sportives

Les spécificités des associations culturelles

Méthodes pédagogiques

SALLES DE FORMATION DISPOSANT DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU BON DEROULEMENT DE LA FORMATION.

- Echanges d'expérience
- Étude de cas.
- Exposé.

Supports de formation

- Diaporama au format électronique
- Documentation
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Durée et moyen de suivi de l'exécution de l'action - Lieu

- 7 heures
- Feuille de présence signée par les participants.
- TERRA GESTION – 3 avenue du Général de Gaulle LISSES 91021 EVRY cedex –
Tél : 01 84 18 00 10

Validation

- Questionnaire de validation des acquis.
- Attestation de fin de formation.

Coût de la formation

- 370,00 € HT la journée soit 444,00 € TTC

VOS CONTACTS :



Contactez l'AECC 91

Pour :

- Votre futur projet de formation.
- Un besoin administratif ou de suivi de formation.
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

Secrétariat

06 38 38 01 89

contact@aecc91.com



Rendez-vous sur
www.aecc91.com

Pour :

- Trouver rapidement une formation.
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes.
- S'inscrire à une formation.



Pour nous faire parvenir vos documents papier

AECC91

**3 avenue du Général de
Gaulle - LISSES**

91021 EVRY Cedex

Association loi 1901 – SIRET : 409 298 676 - n° formateur 11910322991